

Corporate finance

Cabinets d'avocats

Une journée particulière avec... Diane Pasturel

16-07-2015



« Vous avez un message »

6h30 Un rappel d'agenda clignote à intervalles réguliers sur le portable de Diane Pasturel : « Décisions Moulinex-Brandt ».

En ce 12 février 2015, après quatorze ans de procédure, la dernière décision du dossier concernant l'action en comblement de passif va être rendue dans la journée. L'avocate est sereine, toutes les autres décisions étaient en faveur de son client. Aussi bien l'action pénale que l'action en report de la date de cessation de paiement.

Par ce doux matin de février, elle se rend à son cabinet rue des Pyramides, qui baigne dans un soleil hivernal. Rien ne laisse paraître que l'équipe attend une décision d'une telle importance. Tous sont au travail et concentrés sur d'autres affaires.

« *Moulinex-Brandt est un dossier que nous suivons depuis la naissance de Brandford Griffith, c'est l'un de nos premiers clients communs du cabinet, cette décision clôturera les quatorze premières années de notre firme par la même occasion* », note l'avocate de Jean-Marie Messier dans les années 2000. Effectivement, plusieurs fines lames des prétoires, aujourd'hui disparues, ont participé à ce dossier emblématique. Olivier Metzner était intervenu avec succès concernant le volet pénal, quand d'autres, à l'instar de Jean-François Prat ou encore Philippe Villey ont participé à la victoire des anciens dirigeants du groupe Moulinex-Brandt face aux mandataires judiciaires.

À l'heure du déjeuner, Diane Pasturel, chicissime comme à son habitude, ne cesse d'actualiser sa boîte mail sur son ordinateur et son téléphone portable. Connue pour son flegme légendaire, l'avocate a besoin de souffler avant de recevoir les décisions finales. N'ayant aucune alerte, la femme de loi décide de filer à son cours de danse.

14h, de retour à son bureau, un endroit où trônent divers objets indiens lui rappelant ses attaches, elle

s'assoit à son bureau, ouvre sa boîte mail, la rafraîchit... « Vous avez un nouveau message ». Enfin le résultat de la saga judiciaire.

« Mon cœur palpite, car même si je ne crains pas cette décision, c'est presque avec tristesse que je vais clôturer cette affaire qui rythme mon quotidien depuis quatorze ans. »

Le greffe lui fait part de son succès, une nouvelle fois ! Un sourire se dessine sur le visage de cette femme reconnue pour les contentieux de droit des affaires et boursier ! Savourant sa victoire, elle se lève et part annoncer la bonne nouvelle à l'ensemble de ses collaborateurs, qu'elle s'empresse de féliciter. Henri Brandford Griffith, son fidèle associé, se joint à leur joie communicative. Il est désormais grand temps de communiquer le verdict à son client, l'ancien P-DG de Moulinex-Brandt. *« Sûrement blasé par tous les renvois en cour d'appel, mon client ne semble pas réaliser que c'est la fin du combat. »*

La pression retombe. *« Je me souviens d'avoir appelé Carolyn, mon assistante, en lui annonçant qu'on allait pouvoir désormais ranger les deux derniers cartons de cette affaire. La veille, par superstition je lui avais expressément demandé de ne pas les classer ! »* *« C'est une belle partie de gagnée »,* conclut la célèbre avocate.

Camille Drieu